

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Lingwick tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), lundi le 6 février 2017, à 19 h, présidée par M. Marcel Langlois, maire et à laquelle assistent les conseillères et les conseillers suivants :
Mme Caroline Poirier, Mme Manon Rousseau, M. Jonatan Audet, M. Serge LaRochelle, M. Guy Lapointe et M. Martin Loubier.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Mme Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-018

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Serge LaRochelle

ET RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il est rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2017

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2017 et qu'ils ont pris connaissance de son contenu;

EN CONSÉQUENCE,

2017-019

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Rousseau

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2017 et qu'il soit adopté tel qu'il est présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. SUIVI DES RÉOLUTIONS ET/OU DOSSIERS

- L'indice du prix à la consommation au Québec pour décembre 2016 est de 0,6 %. Ce taux représente l'augmentation salariale pour les employés et les élus municipaux, à l'exception des pompiers.
- Rappel de la rencontre d'information avec Domtar le 7 février, à 19 h, à la salle municipale. Cette rencontre est ouverte à tous les citoyens.
- La Mutuelle des municipalités du Québec versera la plus importante ristourne de son histoire. La part qui revient au canton de Lingwick est de 1 969 \$.
- Le projet d'installation d'un monte-personne au centre municipal déposé au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés a été retenu pour l'octroi d'une aide financière.

5. RAPPORT DU MAIRE

- **Le maire Marcel Langlois**
 - Membre d'office de tous les comités municipaux
 - Représentant à la MRC
 - Équipe de développement des municipalités au CLD
 - Équipe de développement du Haut-Saint-François au CLD
 - Comité de la route 257 de la MRC
 - Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) à la MRC
 - Comité de sécurité publique de la MRC
 - Comité du Cogesaf

9 janvier présence à la conférence de presse Transport de personnes du HSF
10 janvier atelier du conseil municipal
16 janvier séance ordinaire
17 janvier webinaire de la FQM sur le projet de loi 122
17 janvier Justin Trudeau au manège militaire de Sherbrooke
18 janvier équipe de développement des municipalités
18 janvier conseil des maires
24 janvier équipe de développement du HSF
25 janvier comité de la route 257
28 janvier souper du club Quad du HSF
30 janvier atelier du conseil

6. MEMBRES DU CONSEIL

Responsabilité des élus et liste des réunions auxquelles ils ont assisté en janvier 2017.

- **Le conseiller Guy Lapointe**

- Remplaçant au conseil des maires de la MRC
- Municipalité amie des aînés et politique familiale
- Sécurité civile
- Sécurité incendie, ambulance
- Représentant au comité *Transport de personnes du Haut-Saint-François*
- Comité de gestion d'Internet à haute vitesse à la MRC

9 janvier conférence de presse pour *Transport de personnes HSF*
10 janvier rencontre avec le personnel de *Transport de personnes HSF*
10 janvier atelier du conseil municipal
16 janvier séance ordinaire
18 janvier participation au dîner des bénévoles
30 janvier atelier du conseil municipal

- **La conseillère Caroline Poirier**

- Loisirs : animation et participation
- Comité des loisirs de la MRC
- Loisir : infrastructures et équipements d'entretien
- Représentante au Conseil Sport et Loisir de l'Estrie
- Représentante au Parc-en-ciel

10 janvier atelier du conseil municipal
16 janvier séance ordinaire

- **Le conseiller Jonatan Audet**

- Loisir : infrastructures et équipements d'entretien
- Bâtiments municipaux
- Développement

10 janvier atelier du conseil municipal
16 janvier séance ordinaire
Vérification des installations électriques du pont couvert
30 janvier atelier du conseil municipal

- **Le conseiller Serge LaRoche**

- Tourisme
- Culture
- Environnement
- Inode Estrie
- Bâtiments municipaux
- Développement

10 janvier rencontre avec Roger Zweidler concernant les panneaux d'accueil
10 janvier atelier du conseil municipal
16 janvier séance ordinaire
21 jan. bénévole pour enlèvement des décorations du Village de Noël
30 janvier atelier du conseil municipal

- **La conseillère Manon Rousseau**
 - Tourisme
 - Culture
 - Environnement
 - Inode Estrie
 - Municipalité amie des aînés et politique familiale

10 janvier rencontre avec Roger Zweidler concernant les panneaux d'accueil
 10 janvier atelier du conseil municipal
 21 janvier bénévole pour enlèvement des décorations du Village de Noël
 30 janvier atelier du conseil municipal
 Suivi régulier des communications sur le compte *Facebook*

- **Le conseiller Martin Loubier**
 - Comité consultatif d'urbanisme
 - Comité consultatif de développement
 - Sécurité civile
 - Sécurité incendie, ambulance
 - Transport adapté
 - Voirie et équipements mécanisés

10 janvier atelier du conseil municipal
 16 janvier séance ordinaire

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

2017-020

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU QUE M. Serge LaRochelle, conseiller au siège n° 5, soit nommé maire suppléant pour les mois de mars, avril, mai et juin 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.2 CENTRE COMMUNAUTAIRE – PEINTURE DE LA SALLE

2017-021

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU d'effectuer l'achat de la peinture nécessaire et des accessoires pour le rafraîchissement de la salle communautaire. Le coût approximatif des achats est évalué à 1 000 \$ plus taxes. Ces améliorations sont exécutées dans le cadre du programme PIC Canada 150 qui finance à 50% le coût des travaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.3 AVIS DE MOTION – MODIFICATION DU RÈGLEMENT DES NUISANCES

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller Jonatan Audet qu'il sera présenté, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, avec dispense de lecture, un règlement modifiant le Règlement numéro 258-2007, Règlement des nuisances, afin d'y inclure un article concernant l'entrave au travail des policiers ainsi qu'un article concernant les embarras et les nuisances de toute sorte qui se trouvent sur les voies publiques.

7.4 SUSPENSION D'UN EMPLOYÉ

ATTENDU QUE l'employé au poste de journalier-chauffeur a reçu 4 avertissements écrits entre la période du 14 avril 2016 et aujourd'hui;

ATTENDU QUE selon les mesures disciplinaires de la municipalité, un troisième avertissement écrit devait déjà être accompagné d'une suspension d'une journée sans solde;

EN CONSÉQUENCE;

2017-022

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE l'employé occupant le poste de journalier-chauffeur soit suspendu une journée sans solde, à une date qui sera déterminée par la directrice générale après discussion avec l'employé concerné.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.5 DEMANDE D'APPUI FINANCIER – JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES 2017

2017-023

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU de contribuer financièrement à la réalisation des activités qui auront lieu le mercredi 8 mars 2017, au Centre communautaire de Weedon, afin de souligner la Journée internationale des femmes 2017. Le montant de la contribution est de 50 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.6 ENGAGEMENT DE CRÉDITS

ATTENDU QU' il est nécessaire d'effectuer diverses dépenses pour assurer le bon fonctionnement des services municipaux et de procéder à des engagements de crédits;

ATTENDU QUE les sommes requises pour ces dépenses sont prévues au budget de l'exercice financier 2017;

EN CONSÉQUENCE,

2017-024

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Rousseau

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise les engagements de crédits ci-après pour la période de février 2017;

Engagement de crédits	
Administration :	
Produits de nettoyage, pelle, et sacs poub.	100 \$
Contrat suivi Enviroseptic	82 \$
Total administration	182 \$
Service incendie	
Test appareils respiratoires	330 \$
1 paire de bottes	175 \$
Total service incendie	505 \$
Voirie – déneigement	
Pneus camion 2014 (2)	640 \$
Supports moteur camion 2014	1 000 \$
Total voirie – déneigement	1 640 \$
Parcs et terrains de jeux	
Chaufferette tracteur JD	175 \$
Total parcs et terrains de jeux	175 \$
TOTAL :	2 502 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.7 PRÉSENTATION DU RAPPORT DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT AU 31 JANVIER 2017

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du conseil l'état des activités de fonctionnement au 31 janvier 2017.

7.8 ADOPTION DES COMPTES POUR LA SUITE DU MOIS DE JANVIER 2017 ET DES COMPTES COURANTS

N° chèque	Nom	Description	Montant
17747	Bell Canada	Ligne garage	81,96 \$
17748	Bell Canada	Ligne fax	82,68 \$
17749	Casey Sylvester	Salaire fin 14/01/2017	
17750	Sylvio Bourque	Remplace #17686	
17751	Sylvio Bourque	Remplace #17687	
17752	Casey Sylvester	Salaire fin 21/01/2017	

17753	Hydro-Québec	Pont couvert (estimé)	35,14 \$
17754	Nicole Richard	Remboursement crédit	191,10 \$
17755	Sylvester Casey	Salaire fin 28/01/2017	
17756	Geneviève Lussier	Site web contrat 2017	480,00 \$
17757	Transport de personnes HSF	Cotisation 2017	3 426,00 \$
17758	Centre biblio Estrie	Cotisation 2017	1 838,87 \$
17759	Journal Le Haut-St-François	Cotisation 2017	437,80 \$
17760	ADMQ	Cotisation 2017	486,34 \$
17761	9042-6909 Québec inc.	Contrat photocopieur	659,57 \$
17762	Centre extincteur SL	Remplissage extincteurs	124,42 \$
17763	Axion	Frais mensuels	57,43 \$
17764	Formation Urgence vie	Trousses 1ers soins	98,44 \$
17765	Pétroles R. Turmel	Réparation fournaise	114,98 \$
17766	Michel Bourque	Rémunération pompier	266,81 \$
17767	Stéphane Bouffard	Rémunération pompier	150,90 \$
17768	Gabriel Gilbert	Rémunération pompier	44,90 \$
17769	Josée Lapointe	Rémunération pompier	75,19 \$
17770	Alain Rousseau	Rémunération pompier	146,19 \$
17771	Xavier Rousseau	Rémunération pompier	44,90 \$
17772	Mario Tardif	Rémunération pompier	158,08 \$
17773	Hydro-Québec	Bureau (74)	188,77 \$
17774	Hydro-Québec	Centre village	156,39 \$
17775	Hydro-Québec	Centre municipal	384,37 \$
17776	Pétroles Sherbrooke	Huile chauffage rép. fourn.	1 315,04 \$
17777	JN Denis inc.	Rép. camion, chaîne, urée	1 378,81 \$
17778	M.R.C. du Haut-St-François	Quotes-parts 1er vers.	38 492,00 \$
17779	Centre du camion (Amiante)	Lumières	73,12 \$
17780	Quincaillerie N.S. Girard	Nettoyant, broche, pelle	125,26 \$
17781	Éditions juridiques FD	Livre des procès-verbaux	314,40 \$
17782	TGS Industriel	Loc. annuelle, gaz	421,90 \$
17783	Groupe Ultima inc.	Assurances générales	12 254,00 \$
17784	Centre agricole Expert inc.	Joint étanchéité niveleuse	155,16 \$
17785	Alsco corp.	Buanderie	73,35 \$
17786	Monty Sylvestre	Frais juridiques (août-sept.)	119,02 \$
17787	Guy Lapointe	Frais de déplacement	30,80 \$
17788	Casey Sylvester	Frais de déplacement	210,40 \$
17789	Telus	Site web	11,44 \$
17790	Stéphane Laroche	Frais mens., dépl. mitaines	999,77 \$
17791	Francis Gagné	Frais de déplacement	248,00 \$
17792	Hydro-Québec	Éclairage de rues	231,19 \$
17793	Hydro-Québec	OTJ	624,39 \$
17794	Hydro-Québec	Église Chalmers	46,99 \$
17795	Ent. Robert Verret	Diésel	2 927,18 \$
17796	Hydro-Québec	Chauffage centre mun.	4 305,31 \$
17797	Garage Claude Morin	Essuie-glace, bearing JD	243,81 \$
17798	Service san. D. Fortier	Collecte matières résid.	3 908,41 \$
17799	Valoris - Régie HSF/Sherb.	Enfouissement	582,11 \$
17800	Pièces d'autos Angus	Filage, ampoules	75,81 \$
17801	Marché Bernadin	Timbres, crème, quinc.	233,53 \$
Total des chèques :			79 132,43 \$
19-janv	Salaires incl. chèques	5 employés	2 347,31 \$
26-janv	Salaires incl. chèques	5 employés	2 500,26 \$
02-févr	Salaires incl. chèques	4 employés	2 360,63 \$
06-févr	Dépôt salaire pompier	1 pompier	178,57 \$
06-févr	Rém. élu - Martin Loubier	Rémunération élu	264,07 \$
06-févr	Rém. élu - Marcel Langlois	Rémunération élu	749,70 \$
06-févr	Rém. élu - Jonatan Audet	Rémunération élu	310,17 \$
06-févr	Rém. élu - Guy Lapointe	Rémunération élu	346,03 \$
06-févr	Rém. élu - Caroline Poirier	Rémunération élu	264,07 \$

06-févr	Rém. élu - Manon Rousseau	Rémunération élu	264,07 \$
06-févr	Rém. élu - Serge LaRoche	Rémunération élu	310,17 \$
Total :			89 027,48 \$

2017-025

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Caroline Poirier

ET RÉSOLU QUE la liste des comptes présentée soit acceptée et leur paiement autorisé pour un montant de 89 027,48 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Certificat de crédit numéro 2017-02-01

Je soussignée, Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement de ces comptes au montant total de 89 027,48 \$.

8 PÉRIODE DE QUESTIONS

- Questions concernant le règlement d'emprunt apparaissant sur le compte de taxes. On demande la raison du règlement et qui prend la décision pour l'achat d'un camion. Le maire explique le processus du règlement d'emprunt et la nécessité de changer le camion 1992.
- On demande la raison pour laquelle le camion n'a pas été acheté avec les taxes.
- Une citoyenne s'informe de la future couleur de la salle communautaire.

9. PAUSE SANTÉ

De 19 h 27 à 19 h 37

10 INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

10.1 RAPPORT DU DIRECTEUR INCENDIE

Rapport de janvier 2017

8 janvier exercice du service incendie

9 janvier rencontre des directeurs incendie de la MRC

11 janvier intervention feu installation électrique

13 janvier retour des extincteurs à la Ferme Gilbert

Compléter le rapport annuel pour la MRC

Préparer les horaires d'inspections hebdomadaires, mensuels et annuels

Stéphane Laroche,

Directeur service de sécurité incendie de Lingwick

10.2 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT #337-2017 DÉTERMINANT LES TAUX DU SERVICE INCENDIE LORS D'INTERVENTION POUR PRÉVENIR OU COMBATTRE L'INCENDIE D'UN VÉHICULE APPARTENANT À UN NON-RÉSIDENT ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT n° 242-2006

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller Guy Lapointe qu'il sera présenté, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, avec dispense de lecture, un règlement pour déterminer les taux du service incendie lors d'intervention pour prévenir ou combattre l'incendie d'un véhicule appartenant à un non-résident et abrogeant le Règlement n° 242-2006.

10.3 RAPPORT ANNUEL 2016 DES ACTIVITÉS DU SERVICE INCENDIE

2017-026

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Rousseau

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte le rapport annuel 2016 des activités du service incendie et que celui-ci soit déposé à la MRC du Haut-Saint-François, afin de répondre aux exigences du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11 RÉSEAU ROUTIER – VOIRIE

11.1 GARAGE MUNICIPAL – RÉNOVATION MEZZANINE ET ENTRÉE

2017-027

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU de retenir les services de M. Alain Mercier pour la modification de la mezzanine à l'intérieur du garage municipal. La mezzanine aura une dimension de 8' X 16' en plus de la partie actuelle au-dessus de la fournaise. Un nouvel escalier et un garde de corps sont aussi inclus dans les travaux. Le montant alloué pour les travaux est de 4 000 \$. Un toit sera aussi construit au-dessus de la porte du côté voirie si le montant alloué n'est pas dépassé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.2 DÉNEIGEMENT – CHAUFFEUR SUR APPEL

2017-028

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU que l'inspecteur municipal et chef d'équipe soit autorisé à embaucher, pour le déneigement, M. François Perreault, advenant que la situation l'exige à cause de l'absence d'un des employés réguliers de la voirie ou à cause des travaux de déneigement qui se prolongent sur une longue période interrompue. Le salaire alloué pour les chauffeurs pour le déneigement sur appel est de 18 \$ / heure. Si nécessaire, une période de formation sera allouée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12 HYGIÈNE DU MILIEU

13 URBANISME, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

13.1 DEMANDE À LA CPTAQ – FRANCIS BOLDOC

CONSIDÉRANT QUE M. Francis Bolduc est le propriétaire du lot 3 903 552 d'une superficie totale de 744 000 mètres carrés situé dans le canton de Lingwick;

CONSIDÉRANT QUE M. Francis Bolduc désire lotir une superficie de 5 000 mètres carré du lot 3 903 552;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire désire sortir la résidence de l'ensemble de la terre;

CONSIDÉRANT QUE cette demande ne contrevient aucunement aux règlements municipaux;

EN CONSÉQUENCE;

2017-029

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU QUE le canton de Lingwick appuie la demande présentée par M. Francis Bolduc, concernant une demande de lotissement d'une superficie de 5 000 mètres carrés touchant le lot 3 903 552, afin de sortir la résidence de l'ensemble de la propriété.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13.2 AVIS DE MOTION – MODIFICATION DU RÈGLEMENT 267-2008 RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller Martin Loubier qu'il sera présenté, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, avec dispense de lecture, un règlement modifiant le Règlement numéro 267-2008, Règlement sur les permis et certificats, afin de modifier la tarification pour l'obtention d'un permis ou d'un certificat.

13.3 DEMANDE D'EXCLUSION – ROBERT FERLAND

2017-030

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU QUE le mandat concernant la demande d'exclusion de la zone agricole d'une partie du terrain situé au 99, route 108 (installation septique) soit confié à la MRC du Haut-Saint-François. Le temps estimé pour la préparation du dossier est de 8 heures au tarif horaire de 61,20\$. Les frais inhérents seront refacturés au demandeur, M. Robert Ferland.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**13.4 CPTAQ – RECOMMANDATION DE LA MUNICIPALITÉ DE LINGWICK
RELATIVEMENT À LA DEMANDE D'EXCLUSION DE LA ZONE AGRICOLE POUR
UNE PARTIE DES LOTS 5 980 078 ET 5 980 079 À LINGWICK**

- ATTENDU QUE** la municipalité de Lingwick s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin d'exclure une partie des lots 5 980 078 et 5 980 079 de la zone agricole permanente;
- ATTENDU QUE** cette exclusion vise à régulariser une situation de fait, soit la présence de deux installations septiques dans la zone agricole permanente;
- ATTENDU QU'** une des installations septiques a dû être implantée dans la zone agricole permanente puisqu'il s'agissait du seul endroit possible selon le test de percolation;
- ATTENDU QUE** le propriétaire des lots en question a d'abord déposé une demande d'autorisation à la CPTAQ et que cette dernière a retourné la demande puisqu'en vertu de l'article 61.2 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), une demande d'autorisation doit être assimilée à une demande d'exclusion lorsqu'elle vise l'implantation de nouvelles utilisations résidentielles sur un lot contigu aux limites de la zone agricole de la municipalité;
- ATTENDU QUE** la CPTAQ demande à ce que la municipalité fournisse, lors d'une demande d'exclusion de la zone agricole permanente, une recommandation en regard de l'article 62 de la LPTAA ainsi qu'une indication des espaces appropriés disponibles hors de la zone agricole de la municipalité;
- ATTENDU QUE** la municipalité désire informer la CPTAQ qu'il n'y a pas d'autres espaces appropriés disponibles hors de la zone agricole puisque pour des contraintes techniques et environnementales, l'installation septique ne pouvait être implantée ailleurs qu'à cet endroit;
- ATTENDU QUE** le potentiel agricole de l'emplacement visé par la demande est relativement bon selon l'Inventaire des terres du Canada (sols de classe 3, 4 et 5);
- ATTENDU QUE** la présence de deux champs d'épuration sur la petite superficie visée par la demande ampute toutefois les possibilités d'utilisation agricole;
- ATTENDU QU'** une exclusion n'aurait pas de conséquence notable sur le milieu agricole environnant puisque des usages résidentiels sont déjà implantés sur les lots visés qui, par ailleurs, sont majoritairement situés en dehors de la zone agricole;
- ATTENDU QU'** il n'y a pas lieu de penser que ces lots constituent des espaces pour agrandir les exploitations agricoles voisines étant donné la faible superficie actuellement en zone agricole permanente;
- ATTENDU QUE** l'installation d'élevage la plus près est située à près de 1000 m et qu'il n'y a pas lieu de penser que l'exclusion de la zone agricole d'une partie des lots visés entraîne des inconvénients aux activités agricoles présentes et futures relativement aux normes visant à atténuer les inconvénients reliés aux odeurs;
- ATTENDU QUE** l'homogénéité de la communauté agricole ne sera pas compromise par l'exclusion demandée considérant la taille des superficies demandées et l'usage résidentiel déjà présent sur ceux-ci;

ATTENDU QUE la préservation en eau et en sol pour l'agriculture ne sera pas compromise sur le territoire de la municipalité par l'acceptation de la présente demande;

ATTENDU QUE la constitution de propriétés foncières de superficie suffisante pour y pratiquer l'agriculture ne sera pas compromise par l'acceptation de la présente demande;

2017-031

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité de Lingwick rende l'avis suivant :

La demande d'exclusion de la zone agricole permanente d'une partie des lots 5 980 078 et 5 980 079 respecte les critères de l'article 62 de la Loi sur protection du territoire et des activités agricoles et il n'y a pas d'autres espaces appropriés disponibles hors de la zone agricole.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14 LOISIRS ET CULTURE

14.1 NOMINATION DES DÉLÉGUÉS EN LOISIR POUR 2017

2017-032

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU QUE Madame Caroline Poirier, représentante du conseil municipal et Madame Suzanne Jutras, représentante du comité des loisirs soient nommées délégués loisir pour l'année 2017 et représenteront le canton de Lingwick au sein du Comité loisir de la MRC du Haut-Saint-François.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14.2 PLAISIRS D'HIVER – ACTIVITÉ TRAÎNEAU À CHIENS

2017-033

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Caroline Poirier

ET RÉSOLU QUE le conseil demandera à la MMQ, vers le début du mois de mars si la température semble adéquate, l'autorisation de prévoir une activité de traîneau à chiens dans le cadre de l'activité Plaisirs d'hiver organisée par les Gais Lurons de Sainte-Marguerite le 11 mars 2017. La municipalité assumera la surprime d'assurance s'il y a lieu.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

15 CORRESPONDANCE DU MAIRE / SECRÉTAIRE

La liste de la correspondance reçue est déposée.

16 SUJETS DIVERS

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Demande de précision concernant la demande d'autorisation à la CPTAQ pour le retrait de la résidence de l'ensemble de la propriété.

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

2017-034

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe que la levée de la séance soit prononcée; il est 20 h 49.

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la municipalité du canton de Lingwick, lors de sa prochaine séance.

Le maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

CANTON DE LINGWICK

Marcel Langlois,
Maire

Josée Bolduc,
Directrice générale secrétaire-trés.